

**PROCES VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE METZERAL
Séance du Mercredi 08 juillet 2015**

Sous la présidence de Mme Denise BUHL, Maire, la séance est ouverte à 20 heures 30

Présents : Mme Denise BUHL, Maire M André SCHICKEL, Mme Charlotte WODEY, M René SPENLE, adjoints, M Robert GEORGE M Thomas LITZLER Mme Danielle TRAPPLER, , M Stéphane ROESS, Mme Manuela VIEIRA, Mme Catherine WEBER, Mme Régine ZINGLE, Mme Christiane BEZOLD ,M Bertrand SPIESER, Mme Chantal HEIL ;

Absents excusés et non représentés :

Absents non excusés :

Ont donné procuration : M Denis THOMANN à M Stéphane ROESS

Secrétaire de Séance : Mme Manuela VIEIRA, conseillère municipale, assistée par M. Patrick ALTHUSSER.

Ordre du jour

- 1) Approbation du compte-rendu de la dernière réunion
- 2) Mutualisation d'un ouvrier communal de Mittlach (40%)
- 3) Retrait d'un permissionnaire de chasse
- 4) Budget eau-assainissement : Décision modificative n° 1
- 5) Communication / Urbanisme
- 6) Compte-rendu des commissions communales et des délégués aux syndicats intercommunaux.
- 7) Divers

----- * -----

Point 1 - Approbation du compte-rendu de la dernière réunion et signature du registre des délibérations

Le Conseil approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 09 juin 2015.

Point 2 - Mutualisation d'un ouvrier communal de Mittlach (40%) : D 2015-07-49

Madame le Maire rappelle au conseil municipal qu'un agent a été victime d'un accident de travail en juin 2014. Celui-ci a repris le travail à compter du 29 juin 2015, sous forme de mi-temps thérapeutique jusqu'à fin septembre. Il y aura également lieu de compléter l'effectif suite à la mise en retraite d'un adjoint technique l'année prochaine.

La commune de MITTLACH dispose d'un adjoint technique à temps partiel qui sollicite un temps plein. La quotité de travail dans cette commune ne permet pas de le rémunérer sur la base d'un temps complet aussi, il est proposé de mutualiser cet agent avec la commune de METZERAL à hauteur de 2 jours par semaine, soit 40%.

Il est donc proposé au conseil municipal d'approuver le principe de mise à disposition de M. Thomas MERCKLE, adjoint technique territorial de 2* classe, et d'autoriser Madame le Maire à signer la convention avec la Commune de MITTLACH à effet au 01 août 2015, étant entendu que la commune de Mittlach procède à une embauche à temps plein et à une refacturation sous forme de mise à disposition.

Après en avoir discuté, le conseil municipal, après avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité

- d'approuver la mise à disposition, part la Commune de MITTLACH de M. Thomas MERCKLE aux conditions ci-dessus définies ;
- d'autoriser Madame le Maire à contractualiser avec la Commune de MITTLACH ;

Point 3 - Retrait d'un permissionnaire de chasse : D 2015-07-50

M. MULLER, locataire du lot de chasse n° 3 de la Commune avait demandé l'agrément de M. Francis BUHL, domicilié à SONDERNACH, en qualité de permissionnaire. Il souhaitait nommer cette même personne garde-chasse privé sur ce lot.

La Fédération des chasseurs à laquelle la demande a été transmise a émis un avis favorable à condition que le demandeur ne soit pas permissionnaire sur ce même lot.

A la demande de M. MULLER, le Conseil,

DECIDE à l'unanimité,

- que M. Francis BUHL ne sera plus permissionnaire à compter de l'arrêté préfectoral le nommant garde-chasse.

Point 4 - Budget eau-assainissement : décision modificative n° 1: D 2015-07-51

Le réseau d'eau potable de la Commune nécessite régulièrement des travaux suite à des ruptures de canalisations.

Aussi, par souci d'efficacité et d'intervention rapide d'une entreprise, le Conseil Municipal,

DECIDE à l'unanimité :

D'augmenter les crédits inscrits :

- à l'article 2315 « travaux »
- à l'article 701249 « reversement de la redevance pollution domestique » et 706129 « reversement redevance pour modernisation des réseaux de collecte » équilibrés par un supplément de vente d'eau à l'article 7011 (exploitation)

INVESTISSEMENT « budget eau – assainissement »			
DEPENSES		RECETTES	
2315 Travaux	15 000,00 €	021 Prélèvement section d'exploitation	15 000,00 €
Total Dépenses :	15 000,00 €	Total Recettes :	15 000,00 €

EXPLOITATION « budget eau – assainissement »			
DEPENSES		RECETTES	
023 Virement section investissement	15 000,00 €	7011 Vente de l'eau	15 600,00 €
701249 reversement redevance pollution	350,00 €		
706129 reversement redevance modernisation réseaux de collecte	250,00 €		
Total Dépenses :	15 600,00 €	Total Recettes :	15 600,00 €

Point 5 - Communication - Urbanisme :

- **Bel’Air** : l’ordonnance du juge-commissaire pour l’acquisition du bâtiment à hauteur de 50 000 € a été signée. Une réunion avec les artisans déjà installés sera programmée suivie par ceux souhaitant s’installer dans les locaux ;
- **A.E.P.** : des interventions de personnes privées sur le réseau d’eau potable public ont été constatées ; Madame le Maire demande aux conseillers de faire remonter l’information si de tels faits étaient constatés. Mme Christiane BEZOLD souligne que les consignes doivent également être données aux ouvriers communaux.
Par ailleurs, Madame le Maire informe le conseil qu’il n’existe aucun règlement de l’eau dans la commune et signale qu’un document va être élaboré définissant les responsabilités de chacun.
- **SDIS** : Le permis de construire le nouveau centre de secours a été signé le 25 juin 2015.
- **Terrain communal** : Madame le Maire fait part aux conseillers d’une idée d’aménagement de la parcelle communale située rue Altenhof – section AA n° 38 de 5.26 ares, en aire d’accueil de quelques campings cars en collaboration avec l’auberge et les chalets de la Wormsa.
- **Personnel** : Madame le Maire fait part au Conseil que M. Christophe FRANTZ a été embauché durant 3 semaines au mois de juin pour pallier l’absence d’un agent communal, victime d’un accident de travail en juin 2014, dont le dossier a été soumis à la commission de réforme qui lui a accordé une période de mi-temps thérapeutique de 3 mois à compter de fin juin. Deux jeunes de la commune ont été embauchés pour suppléer les congés des personnels techniques et administratifs.
- **ATSEM** : Le dossier d’une ATSEM a été examiné par le Comité Médical auprès du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Haut Rhin. Celui-ci a conclu que l’agent pouvait reprendre son poste à temps complet à compter du 08 juin 2015. L’agent a fait appel de cette décision qui sera réexaminé après les congés scolaires. Aussi, Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu’elle procédera, par le biais du Centre de Gestion de la FPT à une embauche temporaire, à compter de septembre, pour remplacer l’ATSEM le temps de son congé maladie.
- **AEP** : L’Agence Régionale de Santé (ARS) a effectué une tournée d’inspection des ouvrages de captages et de distribution d’eau potable géré par la Commune. Globalement la visite fut concluante, néanmoins quelques travaux seront à envisager :
 - consolidation du périmètre de protection rapproché des sources,
 - revoir l’état des joints de certains ouvrages,
 - rénover le brise charge rue J. Immer, revoir le plafond du réservoir et
 - installer un robinet de prélèvement extérieur etc...
- **« Soleil d’Or »** : Madame le Maire fait part au Conseil qu’une réunion s’est tenue, à l’initiative de la commune, pour régler des problèmes de dysfonctionnement constatés par l’exploitant du « Soleil d’Or » ; ce dernier a saisi son assureur dans le cadre du contrat de protection juridique. Deux entreprises voulant intervenir ont été refoulées par l’exploitant.
- Madame le Maire remercie également le conseil pour son implication lors des cérémonies de commémoration de la bataille de Metzeral le 14 juin dernier, qui restera comme une journée « remarquée et remarquable ».

Certificat d'urbanisme :

- Me BINGLER Munster : CU d'information maison « Vorderbraun » (Propriété GOETSCH)

Déclaration préalable :

- SNCF : Pour le remplacement des fenêtres de toit à l'identique 7 rue de la gare

Droit de préemption urbain :

- Vente de la maison 68 rue de l'Altenhof (Propriété MIQUEL Aldric) à M. Mlle HEBINGER – TETU de Muhlbach sur Munster.

Point 6 - Compte-rendu des commissions communales et des délégués aux syndicats intercommunaux :**CCAS :**

Mme Catherine WEBER informe le Conseil qu'une réunion s'est tenue ce jour afin de discuter de l'aménagement de l'appartement mis à disposition pour les situations d'urgence.

M. Robert GEORGE a été chargé de l'acquisition du mobilier.

Sécurité :

M. Thomas LITZLER précise qu'une réunion de la commission a eu lieu le 08/7, en vue de la visite de la commission de sécurité à la maison des associations « Wormsa ». Quelques travaux sont à prévoir.

Point 7 – Divers :

- Mme Christiane BEZOLD a été sollicitée par un riverain sur l'accès des engins aux terrains de la « Lehgasse » par la rue du Braun. Mme le Maire lui répond que les entreprises sauront adapter leurs engins à la configuration géographique locale et qu'il existe un autre accès. Des maisons ont déjà été construites dans ce quartier sans que cela pose un problème.
- Elle souhaite également obtenir des précisions sur la situation de la SEML « Maison du Fromage ». A ce propos, Madame le Maire précise que par suite du changement de présidence à la tête de la SEML, une période de transition a été nécessaire au nouveau président et au C.A. pour arrêter les options de restructurations et des objectifs d'avenir et définir les actions à envisager à la suite d'un audit actuellement en cours. Si la « Maison du Fromage » a une bonne image à l'extérieur il est vrai qu'un certain

nombre de détracteurs locaux la ternisse dans la vallée. Il est bon de rappeler que la « Maison du Fromage » écoule 20 tonnes de fromage par an ce qui est un service non négligeable pour nos agriculteurs.

- Au niveau de la carrière, elle rappelle également la demande de rendez-vous des dirigeants de l'association du Kefey et note que la société Nouvelles Carrières d'Alsace aurait des difficultés à honorer ses engagements vis à vis de la Commune.

Madame le Maire précise que tant que l'association est en conflit au tribunal administratif avec la commune ou la carrière, le dialogue lui paraît difficile. Toutefois, l'association « Alsace Nature » sera reçue prochainement en Mairie afin de discuter de différents points de discorde.

Quant aux paiements des titres de recettes émis par la Mairie, Madame le Maire confirme que tous les 6 mois, le tonnage extrait est transmis à la Commune et le recouvrement exécuté par le comptable du Trésor de Munster.

- Mme Manuela VIEIRA évoque des plantations empiétant sur l'impasse du Sattel. Il a été demandé au riverain en question, à plusieurs reprises, de tailler ses plantations ce qui a été fait par rapport à la voie publique. Néanmoins la hauteur des arbres gêne considérablement le voisinage. La municipalité se rendra sur place.
- M. Bertrand SPIESER précise que suite aux travaux d'enfouissement de la HTA dans la rue des Jardins, des trous se sont formés sur la chaussée et peuvent représenter un danger. Madame le Maire rappelle que la réception des travaux n'a pas été effectuée et que l'entreprise sera relancée afin d'évacuer tout danger.
- Mme Chantal HEIL souhaite savoir si l'impasse de la Fecht bénéficiera de travaux d'entretien. M. René SPENLE, Adjoint, confirme que la réfection de cette impasse au moyen du « point à temps » est prévue cet automne.

La séance est levée à 22h35.

Le Maire
Denise BUHL